

### SECTION 1 : IDENTIFICATION

#### 1.1. Identificateur du produit

Type de produit : Mélange

Nom du produit : Windguard

#### 1.2. Usage recommandé

Windguard est un réducteur d'évaporation pour les travaux de nivelage de béton et aide à réduire l'évaporation de l'humidité de surface.

#### 1.3. Nom, adresse et téléphone de la partie responsable

##### Entreprise

Lafarge US

8700 West Bryn Mawr Avenue, Suite 300

Chicago, IL 60631

Informations : 773-372-1000 (9h à 17h CST)

Email : [SDSinfo@Lafarge.com](mailto:SDSinfo@Lafarge.com)

Site Internet : [www.lafargeholcim.us](http://www.lafargeholcim.us)

##### Entreprise

Lafarge Canada

Est du Canada

6509 Airport Road

Mississauga, ON L4V 157

Téléphone : (905) 738-7070

Ouest du Canada

# 300 115 Quarry Park Road SE

Calgary, AB T2C 5G9

Téléphone : (403) 271-9110

Site Internet : [www.lafarge.ca](http://www.lafarge.ca)

#### 1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : Chemtrec 1-800-424-9300 (24 heures)

### SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US / CA

Muta 1B H340

Carc. 1B H350

Repr. 2 H361

Texte intégral des classes de danger et des codes-H : voir section 16.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage SGH-US / CA

Pictogrammes de danger (SGH-US / CA) :



Mot de signal (GHS-US / CA)

: Danger

Mentions de danger (SGH-US / CA)

: H340 - Peut induire des anomalies génétiques

H350 - Peut provoquer le cancer.

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Mises en garde (SGH-US / CA)

: P201 - Se procurer les instructions avant l'utilisation.

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection et des lunettes de protection.

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P405 - Garder sous clé

P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, provinciales, territoriales et internationales.

# Windguard

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et selon le règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

## 2.3. Autres dangers

L'exposition peut aggraver des problèmes oculaires, cutanés ou respiratoires préexistants.

## 2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH-US / CA)

Pas de données disponibles

## SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

### 3.2. Mélange

Nom chimique	Identifiant de produit	% *	Classification des ingrédients du SGH
Eau	(N ° CAS.) 7732-18-5	> 99	Non classés
Solvant naphta, pétrole, aromatique léger	(N ° CAS.) 64742-95-6	<1	Flam. Liq. 1, H224 Skin Irrit. 2, H315 Muta 1B, H340 Carc. 1B, H350 Repr. 2, H361 STOT SE 3, H336 Aspic. Tox. 1, H304 Aquatic Acute 2, H401 Aquatic Chronic 2, H411

Texte intégral des codes-H : voir section 16.

\* Les pourcentages sont exprimés en pourcentage en poids (w / w%) pour les ingrédients liquides et solides. Les ingrédients gazeux sont listés en pourcentage volume / volume (v / v%).

## SECTION 4 : PREMIERS SOINS

### 4.1. Description des mesures de premiers soins

**Général** : Ne rien porter à la bouche d'une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (montrez l'étiquette si possible).

**Inhalation** : En cas de symptômes : sortir en plein air et ventiler les zones suspectes. Obtenir des soins médicaux si la difficulté à respirer persiste.

**Contact avec la peau** : Enlever les vêtements contaminés. Asperger la zone touchée avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.

**Contact avec les yeux** : Rincer avec précaution à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à retirer. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux.

**Ingestion** : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux.

### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

**Général** : Peut induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

**Inhalation** : Une exposition prolongée peut provoquer une irritation.

**Contact avec la peau** : Une exposition prolongée peut provoquer une irritation cutanée.

**Contact avec les yeux** : Peut provoquer une légère irritation des yeux.

**Ingestion** : L'ingestion peut provoquer des effets indésirables.

**Symptômes chroniques** : Peut induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

### 4.3. Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Si exposé ou concerné, obtenir un avis médical / soins médicaux. Si un avis médical est nécessaire, avoir un contenant ou une étiquette à portée de main.

## SECTION 5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### 5.1. Agents Extincteurs

**Agents Extincteurs appropriés** : Eau pulvérisée, produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone.

**Agents Extincteurs inappropriés** : Ne pas utiliser un lourd jet d'eau. L'utilisation d'un lourd jet d'eau peut propager le feu.

### 5.2. Dangers spécifiques du produit

**Risque d'incendie** : N'est pas considéré inflammable mais peut brûler à des températures élevées.

**Risque d'explosion** : Le produit n'est pas explosif.

**Réactivité** : Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.

# Windguard

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, n° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et selon le règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

## 5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

**Mesures de précaution Incendie** : Soyez prudent lorsque vous combattez un incendie chimique.

**Instructions de lutte contre l'incendie** : Utiliser de l'eau pulvérisée ou du brouillard pour refroidir les contenants exposés.

**Protection pendant la lutte contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire.

**Produits de combustion dangereux** : Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>). Hydrocarbures. Oxydes d'azote. 2-butanone-oxime.

### Référence à d'autres sections

Reportez-vous à la section 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

## SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

### 6.1. Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Mesures générales** : Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards ou les aérosols.

#### 6.1.1. Pour le personnel non urgent

**Équipement protecteur** : Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

**Procédures d'urgence** : Evacuer le personnel inutile.

#### 6.1.2. Pour le personnel d'urgence

**Équipement protecteur** : Équiper l'équipe de nettoyage d'une protection appropriée.

**Procédures d'urgence** : À son arrivée sur les lieux, un premier intervenant doit reconnaître la présence de marchandises dangereuses, se protéger et protéger le public, sécuriser la zone et demander l'aide de personnel qualifié dès que les conditions le permettent. Aérer la zone.

### 6.2. Précautions environnementales

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques.

### 6.3. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Pour confinement** : Contenir tout déversement avec des digues ou des absorbants pour empêcher la migration et la pénétration dans les égouts ou les cours d'eau.

**Méthodes de nettoyage** : Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Transférer le produit déversé dans un récipient approprié pour l'élimination. Contactez les autorités compétentes après un déversement.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour les contrôles de l'exposition et la protection individuelle et la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

## SECTION 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Dangers supplémentaires lors du traitement** : Manipuler conformément aux pratiques industrielles standard et assurer une ventilation appropriée. Éviter tout contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Ne pas relâcher dans l'environnement.

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** : Se laver les mains et les autres zones exposées avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et de quitter le travail.

**Mesures d'hygiène** : Manipuler conformément aux bonnes procédures d'hygiène industrielle et de sécurité.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Mesures techniques** : Respectez les réglementations applicables.

**Conditions de stockage** : Garder le contenant fermé lorsqu'il ne sert pas. Conserver dans un endroit sec et frais. Tenir / stocker à l'abri de la lumière directe du soleil, des températures extrêmes et des matériaux incompatibles.

**Matériaux incompatibles** : Acides forts, bases fortes, oxydants forts, matériaux hydroréactifs.

### 7.3. Usage recommandé

Windguard est un réducteur d'évaporation pour les travaux de nivelage de béton et aide à réduire l'évaporation de l'humidité de surface.

## SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pour les substances énumérées à la section 3 qui ne figurent pas dans la liste, il n'existe aucune limite d'exposition établie par le fabricant, le fournisseur, l'importateur ou l'organisme consultatif approprié, notamment : ACGIH (TLV), AIHA PEL), les gouvernements provinciaux canadiens ou le gouvernement mexicain.

# Windguard

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et selon le règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

## 8.2. Contrôles d'exposition

**Contrôles d'ingénierie appropriés** : Des fontaines de lavage oculaire d'urgence et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Assurez-vous que toutes les réglementations nationales / locales sont respectées.

**Équipement de protection individuelle** : Gants. Vêtements de protection. Lunettes de protection. Ventilation insuffisante : porter une protection respiratoire.



**Matériaux pour vêtements de protection** : Matériaux et tissus résistants aux produits chimiques.

**Protection des mains** : Portez des gants de protection.

**Protection des yeux et du visage** : Lunettes de protection chimique.

**Protection de la peau et du corps** : Porter des vêtements de protection appropriés.

**Protection respiratoire** : Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est constatée, une protection respiratoire approuvée doit être portée. En cas de ventilation inadéquate, d'atmosphère pauvre en oxygène ou lorsque les niveaux d'exposition ne sont pas connus, porter une protection respiratoire approuvée.

**les autres informations** : Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.

## SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide jaunâtre opaque
Odeur	: Doux
Seuil d'odeur	: Indisponible
pH	: Indisponible
Taux d'évaporation	: Indisponible
Point de fusion	: Indisponible
Point de congélation	: 0 °C (32 °F)
Point d'ébullition	: 100 °C (212 °F)
Point de rupture	: Incombustible
Température d'auto-inflammation	: Indisponible
Température de décomposition	: Indisponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: N'est pas applicable
Limite d'inflammabilité inférieure	: Indisponible
Limite d'inflammabilité supérieure	: Indisponible
Pression de vapeur	: Indisponible
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Indisponible
Densité relative	: Indisponible
Gravité spécifique	: 1,01 (eau = 1)
Solubilité	: Indisponible
Coefficient de partage : N-octanol / eau	: Indisponible
Viscosité	: Indisponible
Teneur en COV	: 1 %

## SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1. Réactivité** : Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.
- 10.2. Stabilité chimique** : Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir section 7).
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses** : Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
- 10.4. Conditions à éviter** : Lumière directe du soleil, températures extrêmement basses ou élevées et matériaux incompatibles.
- 10.5. Matières incompatibles** : Acides forts, bases fortes, oxydants forts, matériaux hydroréactifs.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux** : Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation.

# Windguard

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, n° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et selon le règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

## SECTION 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques - Produit

**Toxicité Aiguë (Orale)** : Non classés

**Toxicité Aiguë (Dermique)** : Non classés

**Toxicité Aiguë (Inhalation)** : Non classés

**Données DL50 et CL50** : Indisponible

**Corrosion cutanée / irritation cutanée** : Non classés

**Dommage / irritation oculaire** : Non classés

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** : Non classés

**Mutagénicité des cellules germinales** : Peut induire des anomalies génétiques.

**Cancérogénicité** : Peut provoquer le cancer.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)** : Non classés

**Toxicité pour la reproduction** : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)** : Non classés

**Risque d'aspiration** : Non classés

**Symptômes / blessures après l'inhalation** : Une exposition prolongée peut provoquer une irritation.

**Symptômes / blessures après contact avec la peau** : Une exposition prolongée peut provoquer une irritation cutanée.

**Symptômes / blessures après contact avec les yeux** : Peut provoquer une légère irritation des yeux.

**Symptômes / Blessures Après Ingestion** : L'ingestion peut provoquer des effets indésirables.

**Symptômes chroniques** : Peut induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

### 11.2. Informations sur les effets toxicologiques - Ingrédients

**Données DL50 et CL50** :

Solvant naphta, pétrole, aromatique léger (64742-95-6)	
LD50 Oral Rat	8400 mg / kg
LD50 Dermique Lapin	> 2000 mg / kg
CL50 Inhalation Rat	3400 ppm / 4h

## SECTION 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Écotoxicité

**Écologie - Général** : Non classés.

Solvant naphta, pétrole, aromatique léger (64742-95-6)	
LC50 Poisson 1	9,22 mg / l (durée d'exposition : 96 h - espèce : Oncorhynchus mykiss)
EC50 Daphnia 1	6,14 mg / l (durée d'exposition : 48 h - espèce : Daphnia magna)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Windguard	
Persistance et dégradabilité	Non-établi.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Windguard	
Potentiel de bioaccumulation	Non-établi.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Indisponible

### 12.5. Autres effets indésirables

**Autres informations** : Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Recommandations sur l'élimination des déchets** : Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales, provinciales, territoriales et internationales.

**Information additionnelle** : Le conteneur peut rester dangereux lorsqu'il est vide. Continuez à observer toutes les précautions.

**Écologie - Déchets** : Éviter le rejet dans l'environnement.

# Windguard

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et selon le règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

## SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les descriptions d'expédition indiquées ici ont été préparées conformément à certaines hypothèses au moment de la création de la fiche de données de sécurité et peuvent varier en fonction d'un certain nombre de variables connues ou non au moment de la publication de la fiche de données de sécurité.

- 14.1. **En accord avec DOT** Non réglementé pour le transport
- 14.2. **Conformément à IMDG** Non réglementé pour le transport
- 14.3. **Conformément à l'IATA** Non réglementé pour le transport
- 14.4. **Conformément au TDG** Non réglementé pour le transport

## SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Règlements fédéraux américains

<b>Windguard</b>	
<b>Classes de danger SARA Section 311/312</b>	Danger pour la santé - Cancérogénicité Danger pour la santé - Mutagénicité sur les cellules germinales Danger pour la santé - Toxicité pour la reproduction
<b>Solvant naphta, pétrole, aromatique léger (64742-95-6)</b>	
Listé sur l'inventaire des États-Unis TSCA (Toxic Substances Control Act)	
<b>Eau (7732-18-5)</b>	
Listé sur l'inventaire des États-Unis TSCA (Toxic Substances Control Act)	

### 15.2. Réglementation des États-Unis

Ni ce produit ni ses composants chimiques n'apparaissent sur les listes des États-Unis, ou ses composants chimiques ne doivent pas être divulgués.

### 15.3. Réglementation canadienne

<b>Solvant naphta, pétrole, aromatique léger (64742-95-6)</b>	
Inscrite sur la liste canadienne DSL (liste intérieure des substances)	
<b>Eau (7732-18-5)</b>	
Inscrite sur la liste canadienne DSL (liste intérieure des substances)	

## SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS DATE DE PRÉPARATION OU DERNIÈRE RÉVISION

**Date de préparation ou dernière révision** : 02/10/2018

**Les autres informations** : Ce document a été préparé conformément aux exigences SDS de la norme OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200 et du Règlement sur les produits dangereux du Canada (HPR) SOR / 2015-17.

**Phrases de texte intégral du SGH :**

Aquatic Acute 2	Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu Catégorie 2
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique Catégorie 2
Aspic. Tox. 1	Risque d'aspiration Catégorie 1
Carc. 1B	Catégorie de cancérogénicité 1B
Flam. Liq. 1	Liquides inflammables Catégorie 1
Muta 1B	Mutagénicité des cellules germinales Catégorie 1B
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosion cutanée / irritation cutanée Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3
H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H340	Peut induire des anomalies génétiques
H350	Peut provoquer le cancer

# Windguard

## Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et selon le règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître
H401	Toxique pour la vie aquatique
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Une version électronique de cette fiche est disponible : pour le Canada sur [www.lafarge.ca](http://www.lafarge.ca) dans la section de la santé et de la sécurité, et pour les États-Unis sur [www.lafargeholcim.us](http://www.lafargeholcim.us) dans la section Nos solutions et produits. Veuillez adresser toute question concernant le contenu de cette fiche de données de sécurité à [SDSinfo@Lafarge.com](mailto:SDSinfo@Lafarge.com).

Lafarge Canada Inc. et LafargeHolcim US estiment que les informations contenues dans ce document sont exactes; cependant, Lafarge Canada Inc. et LafargeHolcim US ne donnent aucune garantie quant à cette précision et n'assument aucune responsabilité quant à l'utilisation des informations contenues dans les présentes qui ne sont pas destinées à être interprétées comme des conseils juridiques ou à assurer la conformité avec toute loi ou réglementation fédérale, étatique ou locale. Toute partie utilisant ce produit doit examiner toutes ces lois, règles ou réglementations avant utilisation, y compris, mais sans s'y limiter, les réglementations fédérales, provinciales et nationales des États-Unis et du Canada.

**AUCUNE GARANTIE N'EST FAITE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU AUTRE.**

NA SGH SDS 2015 (Can, US, Mex)